

# **ERIC ZEMMOUR – Reconquête**

## **Taxation des plus riches**

Eric Zemmour ne prévoit pas le rétablissement de l'ISF et souhaite au contraire renforcer davantage l'exonération de la résidence principale dans l'impôt sur la fortune immobilière. Il ne souhaite pas revenir sur la flat tax instaurée par Emmanuel Macron.

Sur la question de l'héritage, le candidat Reconquête ! prône la fin des droits de donation et de succession pour la transmission d'entreprises familiales, peu importe le montant.

Par ailleurs, il prône l'augmentation des abattements pour les dons tous les 10 ans à 200 000 euros.

### **Point d'attention :**

En renforçant l'exonération de la résidence principale et en supprimant les droits de successions pour les entreprises, peu importe la taille, Eric Zemmour renforce la politique d'aide aux plus riches initiée sous le quinquennat d'Emmanuel Macron.

## **Progressivité de l'impôt**

Le candidat propose tout azimut la baisse des cotisations sociales sur les bas-salaires, la défiscalisation des heures supplémentaires, de la participation et des primes. Ces mesures auront pour résultat d'assécher le financement de la sécurité sociale. Il ne propose pas de rendre l'impôt sur le revenu ou la CSG plus progressive ni de réviser les principales niches fiscales exacerbant les inégalités. Au contraire, il propose d'exonérer totalement d'impôt l'investissement dans les start-ups (peu importe les revenus de la personne investissant).

### **Point d'attention :**

Les mesures proposées par Eric Zemmour constituent de nouveaux cadeaux aux plus riches et un risque significatif d'affaiblissement du financement de notre modèle social, bénéficiant en premier lieu aux plus précaires. Baisser les cotisations pour augmenter les salaires est une très mauvaise idée. Cela représente une double peine pour les plus précaires : les baisses de cotisations participent à l'assèchement du financement de notre modèle social et justifient des réformes dont les plus précaires sont aujourd'hui les premières victimes (réforme de l'assurance chômage, retraite, etc.). Par ailleurs, l'alternative d'une couverture privée pour remplacer la sécurité sociale coûte proportionnellement plus cher pour les plus précaires.

## **Impôt des multinationales**

Eric Zemmour propose une réduction des impôts de production de 30 milliards d'euros supplémentaires par an, un montant inégalé chez les autres candidats. Ces baisses d'impôts profitent en premier lieu aux grandes entreprises, notamment de la finance. Il ne s'exprime pas sur l'impôt minimum des multinationales, au contraire, il souhaite de nouvelles exonérations de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Il propose un audit des 471 niches fiscales pour en supprimer les plus inutiles.

### **Point d'attention :**

La baisse des impôts de production bénéficie en premier lieu aux grandes entreprises, notamment celles du secteur financier. En parlant de relocalisation de notre tissu industriel, le candidat passe donc à côté de l'objectif. Si la France possède effectivement des impôts de production plus élevés que la moyenne européenne, elle possède également des subventions à la production deux fois supérieures à la moyenne de la zone euro. Ces impôts servant à financer les collectivités locales, une nouvelle baisse représenterait un énorme manque à gagner et des marges d'actions encore plus réduites pour les élus locaux.

En privilégiant de nouvelles exonérations sur l'impôt sur les bénéfices sans parler de l'accord international sur l'impôt minimum des multinationales, le candidat ne donne pas des garanties sur l'application de ce texte de lutte contre la concurrence fiscale déloyale et l'évasion fiscale des multinationales.

### **Taxer la spéculation**

Le programme du candidat ne dit rien sur la Taxe sur les transactions financières.

### **Fiscalité écologique**

Le programme du candidat ne dit rien sur la fiscalité écologique. Il ne propose aucun plan de sortie des niches fiscales climaticides.

### **Fiscalité féministe**

Le candidat ne se prononce pas en faveur de la déconjugalisation de l'impôt sur le revenu ce qui permettrait de lutter contre la spécialisation au sein des couples et les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. Il ne s'engage pas non plus à revoir la fiscalisation des pensions alimentaires pour éviter que le versement d'une pension ne prive une mère seule des minimas sociaux. Il souhaite en revanche que l'allocation adulte handicapé (AAH) soit déconjugalisé.